

1. Record Nr.	UNINA9910140141503321
Autore	Didier Anouchka
Titolo	Le dommage écologique pur en droit international
Pubbl/distr/stampa	Graduate Institute Publications, 2013 [Place of publication not identified], : Graduate Institute Publications, 2013
ISBN	2-940503-24-9
Descrizione fisica	1 online resource (80 pages)
Collana	eCahiers de l'Institut ; ; Nombre 18
Soggetti	International Law Law, Politics & Government International Law - General
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references.
Sommario/riassunto	La marée noire causée par les installations pétrolières Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique en 2010 a rappelé le préjudice écologique incontestable provoqué par les déversements d'hydrocarbures. Cependant, combien vaut un oiseau mort ? Le droit vient-il encadrer la réparation d'un tel préjudice ? Plus généralement, le droit international parvient-il à appréhender les spécificités du dommage environnemental pur ? Ce travail s'attaque à la question – centrale bien que peu étudiée – de l'évaluation de l'atteinte environnementale considérée comme une atteinte aux intérêts collectifs. Faisant état de la fragmentation extrême dont souffre la réparation du dommage écologique pur, et ce malgré sa reconnaissance tacite par le droit international, l'auteur en appelle à la création d'un régime de responsabilité pour les Etats et les exploitants. Ce faisant, elle recommande des révisions de conventions pour une reconnaissance expresse du dommage écologique pur et pour des mesures de restauration qui iraient par-delà les estimations monétaires et utilitaristes de l'environnement, pour prendre en compte les valeurs de non-usage et d'existence. Prix Mariano Garcia Rubio 2012 en droit international.

